

Plate-forme Élévatrice Mobile de Personnes

FINALITE :

Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives à la conduite des plates-formes élévatrices mobile de personnes.
Pouvoir obtenir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur conformément à la recommandation CNAM TS R 386.
Se présenter aux épreuves CACES en toute sérénité.

MODALITES :

Effectif : 8 personnes maximum
Durée : 7 à 14 heures

METHODES

PEDAGOGIQUES :

Alternance de méthodes pédagogiques dites affirmatives (exercices et travaux pratiques, exposé et méthode mnémotechnique) et actives (formation - action).

CONTRÔLE QUALITE :

Notre programme de formation est conforme aux exigences du Code du travail et de la recommandation de la CNAM TS R 386.

Afin de contrôler les connaissances acquises lors de la formation, un questionnaire théorique et pratique est instauré en fin de formation en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite.



AVESTAS

Formations, Conseil, Vérifications
réglementaires

51 rue Blanche de Castille

37 300 Joué-lès-Tours

06 11 68 59 69

o.lesur@avestas.fr

www.avestas.fr



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE

- Conditions requises pour l'utilisation d'une PEMP
- Réglementation applicable à l'utilisation d'une PEMP
- Responsabilités des utilisateurs d'une PEMP
- Règles de conduite, de circulation et de stationnement
- Terminologie et technologie des PEMP
- Savoir vérifier l'adéquation de la PEMP en fonction de la charge nominale, de la hauteur et de la nature du travail
- Connaître les consignes et les manœuvres liées à l'utilisation du poste de secours

PARTIE PRATIQUE

- Adéquation du travail demandé
- Prise de poste et fin de poste
- Maintenance de 1^{er} niveau
- Manœuvres de secours
- Mise en service et déplacement de la PEMP (courbe, ligne droite, slalom, marche AV/AR...)
- Maîtrise de la circulation sur différents sols
- Positionnements et déplacements de la plate-forme de travail
- Mise en place de la PEMP en position de transport
- Gestes de commandement